

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001 /2021/A0N0/C TOK /CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'UVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE L'EXTREME NORD

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2021 du FEICOM, le Maire de la Commune de TOKOMBERE lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'uvre des travaux d'une clôture et l'aménagement des VRD de l'hôtel de ville de la Commune de TOKOMBERE

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De Références.

2. Consistance des prestations

Les prestations de maîtrise d'uvre comprennent notamment :

- La Direction de l'Exécution des travaux ;
- L'Examen de la conformité au projet des études

d'exécution ;

- L'Assistance apportée lors des opérations de réception ;
- Le Plan de recollement des ouvrages.
- Plus spécifiquement, il s'agit de suivre la réalisation des travaux ci-après :
 - La construction d'une clôture de 665 mètres ;
 - Les travaux de fondation, d'élévation ;
 - Les travaux d'enduit, de peinture ;
 - La pose des grilles métalliques ;
 - La pose de portails métalliques ;
 - La pose des pavés autobloquants et aménagement de l'espace vert ;
 - La construction d'un forage ;
 - Les travaux d'électricité
 - La construction d'une guérite ;
 - Construction du réseau d'adduction et de distribution ;
 - Fourniture d'une bache à eau de 05 m³ ;
 - Construction des parkings ;
 - Formation d'un comité de gestion ;
 - Mise en service des ouvrages.

3. Coût prévisionnel

Montant prévisionnel : 8 506 297

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux qui est de cinq mois.

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisés dans le contrôle technique et la surveillance des travaux de Génie Civil et d'hydraulique.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/Commune de TOKOMBERE de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune à TOKOMBERE B.P 62 Mora tél. 670102713 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de TOKOMBERE B.P62 mora. tél. 670102713 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme, non remboursable, de 25 000 F (Vingt-cinq mille francs) CFA payable auprès du Receveur Municipal de TOKOMBERE.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le 16/02/2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001/2021/AON0/C TOK
/CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD
DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE
L'EXTREME NORD**

“À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT “

11. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 170 125 F (Cent soixante dix mille cent vingt cinq francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 16 février 2021 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission

CRITERES ESSENTIELS

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non produite dans 48 h ;
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Garanties financières 10 points
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations 30 points
- Moyens humains et matériels 35 points
- Références de l'entreprise 20 points
- Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront analysées.

15. Attribution

N/D

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de TOKOMBERE aux heures ouvrables (Secrétaire général), ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Extrême Nord.

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021
Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)